

environnement

Vaches contre inondations dans les prairies d'Averdon

Avec l'appui du syndicat de la Cisse, la commune d'Averdon poursuit la reconquête écologique de ses zones humides, entretenues par des vaches.



La peupleraie spontanée qui avait envahi cette prairie humide en bord de Cisse laisse déjà place au développement des roseaux.

D'ici la fin de la semaine, les jolies vaches écossaises à poil long d'Olivier Gabilleau découvriront un nouveau terrain de jeu. Après le marais des Tresseaux, la commune d'Averdon vient en effet de confier à l'éleveur les clefs d'une prairie supplémentaire pour ses vaches highland : sept hectares de zone humide en bord de Cisse, en contrebas du bourg, tout juste restaurés.

« Des peupliers avaient envahi le terrain depuis des lustres, de manière spontanée, explique Didier Moelo, le maire de la commune, et tout l'espace s'était fermé. » Rien à voir avec l'aspect qu'avait dans les années 50 l'immense roselière où les agriculteurs de la commune avaient tous un lopin qu'ils ve-

naient régulièrement faucher pour les litières des animaux, entre deux sorties de son lit de la Cisse.

Nitrates filtrés par les roseaux

Cette grande prairie humide devrait cependant rapidement renaître, grâce aux travaux d'aménagement menés par la commune d'Averdon, avec l'appui du SMB Cisse. Pour environ 35.000 €, subventionnés à 80 % dans le cadre du 2^e contrat de bassin, la société de traitement Varvoux d'Indre-et-Loire, et l'entreprise d'insertion Environnement 41, ont effacé du paysage ces peupliers envahissants, élagué chênes et saules, créé deux gués sur le petit bras de contournement de la Cisse qui tra-

verse la plus grande parcelle, dégaugé et recréé une mare, et clôturé le terrain.

En quelques semaines, les roseaux ont déjà regagné du terrain sur l'ex-peupleraie dont souches et racines ont été broyées en profondeur par une machine spéciale venue d'Italie, pour éviter d'indésirables repousses. « Les roseaux avec leur capacité de filtration naturelle, sont bien plus intéressants pour améliorer la qualité de l'eau, notamment en fixant les nitrates » fait remarquer Olivier Gabilleau. « Et ce milieu ouvert est bien plus accueillant pour la biodiversité, renchérit Didier Moelo, on l'a constaté aux Tresseaux, notamment dans la diversité des espèces d'oiseaux qui fréquentent le marais. »

Dernier atout, et non des

Catherine Simon

santé

Hôpital de Blois : le collectif de médecins écrit à la ministre

Le collectif médical Simone-Veil, constitué d'une cinquantaine de praticiens de l'hôpital de Blois, se réunit chaque lundi depuis le 12 janvier (lire NR du 1^{er} mars). Il vient d'envoyer une lettre à la ministre de la Santé : « Dans un contexte national de crise profonde des établissements hospitaliers, l'hôpital de Blois subit un management catastrophique à l'origine d'un profond malaise de la communauté médicale et soignants et d'une fuite de soignants médicaux et paramédicaux sans précédent. Depuis le mois de janvier, la majeure partie des médecins ont démissionné de la commission médicale d'établissement (CME). Par la suite, la présidente de la CME a également démissionné. Il n'y a donc plus d'instances médicales au sein de notre établissement. [...] Les problèmes actuels sont à l'origine du départ massif de médecins. Certaines prises en charge ne sont plus assurées, d'autres ne sont plus sécurisées. Nous sollicitons votre attention pour aider notre établissement à surmonter ses difficultés actuelles. [...] »

à l'agenda

> **Sortie ornithologique.** Organisée par la LPO, samedi 28 avril, à l'écoute des chants d'oiseaux en forêt. Rendez-vous à Blois, parking du lycée Camille-Claudel, à 9 h. Renseignements au 06.85.06.51.60.

> **Association des Fibromyalgiques de la région Centre.** Stand d'information, samedi 12 mai, de 11 h à 18 h, au centre hospitalier Simone-Veil de Blois.

L'ancien Président nous ouvre les portes de ses bureaux parisiens et répond aux questions de Florent Clavel

••• Marais et réserve naturelle desservis par passerelles

Les travaux de la première devaient débuter en juin prochain, la seconde est prévue en 2019. Mais ces deux passerelles piétonnes devraient permettre au public de s'approprier les paysages et la singularité environnementale de cette haute vallée de la Cisse, en proposant des itinéraires de découverte.

La première reliera le terrain de loisirs du centre-bourg à la zone humide nouvellement restaurée en contrebas. La barge pourra se prolonger le long de la Cisse jusqu'à l'étang communal, et sera ponctuée de panneaux pédagogiques. Le second projet concerne la Réserve naturelle nationale de Grand-Pierre et Vitain, et il est mené en collaboration avec la commune de Marolles et le